ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taxe d'apprentissage

Question écrite n° 70609

Texte de la question

M. Didier Julia appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le problème du versement de la taxe d'apprentissage dans les établissements publics. En effet, ces établissements subissent, depuis plusieurs années, une nette diminution des versements de cette taxe malgré leurs efforts de communication auprès des entreprises. Il semblerait ainsi que la répartition des versements de taxe d'apprentissage se fasse souvent à leur détriment. Aussi il lui demande si elle entend prendre des mesures afin que les intérêts des lycées publics soient pris en compte à leur juste mesure.

Données clés

Auteur : M. Didier Julia
Circonscription : Seine-et-Marne (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70609
Rubrique : Impôts et taxes
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7192